

**Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton de**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026
Reçu en préfecture le 04/06/2026
Publié le 05/06/2026
ID : 081-218102283-20260602-18_2026-DE

 SLO

L'an deux mille vingt-six, le 2 juin 2026 à 20h00, le conseil municipal de la commune de ROQUEMAURE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé JEANJACQUES, Maire.

Date de convocation : le 26 mai 2026

Nombre de conseillers : en exercice 11, 08 présents, 09 votants.	
<u>Présents</u> : Hervé JEANJACQUES Martine ESCUDIÉ Béatrice RAMIREZ Jean-Pierre MAZERAN Christophe MENARDI Mossad KHIMOUN Graziella FERNANDEZ Nathalie NOUVIALE	<u>Absent excusé</u> : Valérie RAMONÈDE (pouvoir Hervé JEANJACQUES) Jean-Philippe VERNHÈRES Claude SOULIES

Secrétaire de séance : Béatrice RAMIREZ

Délibération n° 18/2026 – Commission Communale des Impôts Directs (CCID) fixant la liste des noms en vue de la nomination des membres

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence du Monsieur Hervé JEANJACQUES, Maire ;
Propose les personnes suivantes appelées à siéger à la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) :

**Année 2026 - extrait du registre des délibérations
DE LA COMMUNE DE ROQUEMAURE
Département du TARN – Arrondissement d'ALBI – Canton de**

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le 05/06/2026

ID : 081-218102283-20260602-18_2026-DE

SLO

Les commissaires titulaires :

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| - Monsieur TURROQUES Guy, | - Monsieur RAU Alexandre, |
| - Monsieur HOT Christian, | - Monsieur ZUBER Damien, |
| - Monsieur JEANJACQUES Hervé, | - Monsieur MARINO José, |
| - Madame ESCUDIE Martine, | - Monsieur POLITOWICZ Philippe, |
| - Monsieur VERNHERES Jean-Philippe, | - Monsieur BEAUTE Christian, |
| - Monsieur KHIMOUN Mossad, | - Monsieur BAUVILLE Arnaud, |

Les commissaires suppléants :

- | | |
|--------------------------------|---------------------------------|
| - Madame NOUVIALE Nathalie, | - Monsieur CAMALLONGA Robert, |
| - Monsieur MALLEVIALLE Joël, | - Monsieur HEBRARD Yannick, |
| - Madame LACOMBE Fanny, | - Monsieur COSTES Christian, |
| - Monsieur MENARDI Christophe, | - Monsieur MARTIN Michel, |
| - Madame RAMIREZ Béatrice, | - Monsieur BONI Yves, |
| - Monsieur ESCUDIE Christophe, | - Monsieur MAZERAN Jean-Pierre. |

Le Conseil Municipal **à l'unanimité**,

APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Monsieur le Préfet du Tarn.

Ainsi fait et délibéré à Roquemaure (Tarn), les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme. Au registre sont les signatures.

Le Maire,

Hervé JEANJACQUES



Le Secrétaire,

Béatrice RAMIREZ

